



Syndicat FORCE-OUVRIÈRE
Du PERSONNEL de Soléa



Recu le 18/01/2023

nicolas DUBOU
ML

Mercredi, 18 janvier 2023

Monsieur le Directeur Général de Soléa
97 rue de la Mertzau 68100 Mulhouse

Objet:Préavis de grève
Copie:Inspecteur du travail

Monsieur,

Conformément à l'article L-2512-2 du code du travail, nous vous informons que dans le cadre d'un mouvement de grève concernant l'entreprise Soléa, nous appelons l'ensemble des salariés à des arrêts de travail limités du 24 janvier 2023 00:00 au 30 juin 2023 23:59

Nos revendications portent sur :

- ➔ **Le rejet du projet de réforme sur les retraites**
- ➔ **L'augmentation des salaires, les conditions de travail**
- ➔ **Le climat social : manque de personnel et donc de l'accumulation de la fatigue pour les équipes présentes**

Durée : limité du 24 janvier 2023 00:00 au 30 juin 2023 23:59

Lieux : Tous les sites de l'entreprise Soléa

Personnel : Tous les agents de Soléa

Conformément à l'article L-2512-2 du code du travail, nous vous rappelons que pendant la durée du préavis, nous sommes tenues de continuer à négocier.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

ALAIN GILLET
Délégué syndical 2ème collègue

PASCAL METZ
Délégué syndical 1 er collègue

SOLÉA - SAEML
Transports de l'Agglomération
Mulhousienne
97 Rue de la Mertzau - B.P. 3148
68063 MULHOUSE CEDEX
Tél 945 551 018 00019 - APE 4931Z